



CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

COMPTE RENDU SÉANCE PLÉNIÈRE

Mardi 25 juin 2013

Présents :

Jean-Yves SENANT, Maire - Jean-Yves LE BOURHIS, Maire Adjoint chargé de l'éducation - Gilles LE LAMER, Conseiller Municipal délégué au sport - Cyril ADDA-HALIMI, Conseiller Municipal délégué à la jeunesse.

Eleanor BATILLIET - Olivier BETOUIGT - Asma BOUKENSOUS - Anne-Marie BRICHLER - Eloïse CHAMALET - Julien CRÉSUS - Emma DEMESSE - Freddy KORSAGA - Claire LAUNOIS - Pauline MALATESTA - Sandrine OLIVEIRA DA COSTA - Axel PALIX - Maxime TRESCARTES - Dimitri VOULDOUKIS, Conseillers jeunes.

Excusés :

Sophie DEVEDJIAN, Maire Adjointe chargée de l'urbanisme et de la politique de la Ville - Jean-Paul DOVA, Maire Adjoint chargé du développement économique, de l'emploi et du monde combattant - Isabelle ROLLAND, Maire Adjointe chargée de la culture - Marie-Louise MARLET, Maire Adjointe chargée des commerces, de l'artisanat et du jumelage - Armelle BRÉHAMET-COTTENCEAU, Maire Adjointe chargée de l'environnement et du développement durable - Mireille BUGAT, Conseillère Municipale déléguée à la pauvreté et à la précarité - Kamel MOHAMMEDI, Conseiller Municipal délégué à la promotion du service civique, au développement du bénévolat et des projets humanitaires pour les jeunes.

Solène CANCEILL - Ely CHITOU - Alix DE LA BRETESCHE - Hoda EL KHATTAL - Dalla FOFANA - Solène LEDUC - Alekski LESKINEN - Lyna OUZZANI - Marie ROMMI - Sylvain TARTÈS, Conseillers Jeunes.

Absents :

Marie BENET - Chloé CHEVALIER - Mickaël EL HAWAT - Nicolas LAROSE - Nadège MENASSE, conseillers jeunes.

oOo

RETOUR SUR LES ACTIONS DU CJC

1 – CONCERTATION – PLAN DE CIRCULATION DOUCE

Rapporteur : Axel PALIX

Le 21 mars dernier, Philippe MARTIN, Maire Adjoint chargé des transports, de la circulation et de la sécurité routière, a présenté le plan de circulation douce de la Ville au Conseil des Jeunes Citoyens, accompagné de Cyril ADDA-HALIMI, Conseiller Municipal délégué la jeunesse et Michel FOUQUET, Conseiller Municipal délégué aux travaux.

La circulation douce est un mode de circulation sur la Ville ouvert à tous les moyens de déplacements non motorisés. Il est le résultat d'une réflexion autour de la question suivante : comment améliorer la circulation simultanée des piétons, rollers, personnes à mobilité réduite, cyclistes et automobilistes ?

Lors de sa présentation au Conseil des Jeunes Citoyens, le nouveau plan de circulation douce avait été présenté au préalable à la Commission des transports du Conseil Municipal et à l'association « Antony à vélo ». Les habitants ont été informés par la suite à travers un article dans le *Vivre à Antony* du mois de juin.

Plusieurs éléments sont à retenir :

- Actuellement, la Ville dispose de 10,8 km de pistes et de bandes cyclables, soit 11% des voies de la commune. Le nouveau schéma prévoit 25 km, soit 25 % des voies.
- La Ville prévoit également de développer les zones de circulation limitées à 30 km/h et à 20 km/h. Ces zones donnent priorité aux piétons.
- Des itinéraires recommandés pour les collégiens et les lycéens seront mis en place. Ce sont des parcours identifiés par des marquages au sol permettant de rejoindre les différents établissements scolaires de la Ville.

Ce plan, encore imparfait, sera réajusté en fonction du vécu.

Le Conseil des Jeunes Citoyens remercie Philippe MARTIN pour cette présentation.

Monsieur le Maire précise les objectifs de la réflexion de la Ville concernant le plan de circulation douce :

1. Garantir la sécurité des individus, en particulier des cyclistes
2. Créer un schéma répondant au mieux aux besoins existants

Ainsi, Monsieur le Maire insiste sur l'importance que les Conseillers Jeunes fassent part aux élus de l'expérience des jeunes en termes de déplacements en vélo sur Antony et leur opinion sur ce nouveau plan de circulation douce.

2 – ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE – 10 AVRIL

Rapporteur : Maxime TRESCARTES

Le 10 avril dernier, Monsieur le Maire a réuni le Conseil des Jeunes Citoyens en Assemblée Extraordinaire afin de présenter les grands projets urbains d'Antony. La Direction de l'Aménagement Urbain et plusieurs élus de la Ville étaient présents.

Quelques exemples des projets présentés :

- L'aménagement du parc des Bas Graviers
- Le théâtre et le parking Firmin GEMIER
- Le cinéma/ludothèque
- Le complexe associatif multifonction
- Le complexe aquatique PAJEAUD
- Les aménagements du quartier du Noyer Doré
- La médiathèque Arthur RIMBAUD
- Le complexe sportif Eric TABARLY
- Le groupe scolaire Anatole France
- Et le projet Antonympôle

Les Conseillers Jeunes ont trouvé cette présentation intéressante car elle leur a permis de prendre conscience de la dimension de tels projets en termes de temps et d'impacts sur la vie des habitants.

Le Conseil des Jeunes Citoyens est invité à différents évènements liés à ces projets (ex : poses de premières pierres, inaugurations). La Ville souhaite également l'intégrer, dans la mesure du possible, aux concertations concernant les structures touchant les jeunes.

Le Conseil des Jeunes Citoyens remercie Monsieur le Maire de lui avoir présenté les projets urbains de la Ville et prend acte du fait qu'il sera consulté sur ces sujets.

Intervention

Monsieur le Maire insiste sur l'importance que le Conseil des Jeunes Citoyens soit informé des grands projets urbains d'Antony. La Ville souhaite également que les Conseillers Jeunes puissent exprimer leurs avis sur les projets concernant particulièrement les jeunes (ex : le complexe associatif, le cinéma Le Select, les équipements sportifs).

3 – GROUPE DE TRAVAIL « COMMUNICATION »

Rapporteur : Anne-Marie BRICHLER

Les membres de la Commission Communication du Conseil des Jeunes Citoyens se sont réunis le 27 mars dernier. Aude NODÉ-LANGLOIS, chargée de communication rattachée au cabinet du Maire, était présente. Son travail consiste à mettre en cohérence la communication de la Ville entre tous les services.

L'objectif de son intervention était de :

- Présenter le fonctionnement de la communication au sein de la commune
- Présenter les contraintes juridiques effectives en période pré-électorale

Ainsi, les agents de la Direction de la Communication ont été présentés (ex : rédacteur en chef du *Vivre à Antony*, le responsable de la communication web, etc.), ainsi que les différents supports utilisés (ex : journal communal, affiches, panneaux, etc.).

Ensuite, les conditions juridiques dans lesquelles se trouvent les services de communication des collectivités lors des périodes pré-électorales, ont été exposés. Ces conditions prennent effet six mois avant les élections municipales, soit en septembre pour les

prochaines qui se dérouleront entre le 9 et le 16 mars 2014. Durant ces périodes, les services de communication ont interdiction de produire une aide au profit moral du candidat sortant, et des candidats entrants. Les noms des élus municipaux en place ne peuvent être cités dans les outils de communication de la Ville. Le rôle de la communication devient purement informatif.

De même, les services de la Ville, comme le Service Jeunesse par exemple, ne peuvent faire de nouvelles actions visibles. Seuls les projets existants peuvent être renouvelés. Dans le cas où un nouveau projet se mettrait en place, très peu de communication serait faite autour. Elle se réduirait à : tel évènement aura lieu tel jour dans tel endroit.

Pour le Conseil des Jeunes Citoyens, cela signifie que la communication autour de nouveaux projets sera restreinte. Mais cela n'empêche pas les Conseillers jeunes de réfléchir et de proposer de nouvelles actions.

Intervention

Une Conseillère Jeune aborde la question de la création d'un portail jeunesse sur le site de la Ville, projet évoqué lors de cette réunion. La date de sa création et de sa mise en ligne n'est pas encore définie. Elle exprime l'intérêt manifeste de cet espace dédié aux jeunes.

Monsieur le Maire confirme la volonté de la Ville de créer ce portail jeunesse et d'associer le Conseil des Jeunes Citoyens lors des réflexions concernant sa mise en place.

Cyril ADDA-HALIMI précise que l'opinion du Conseil des Jeunes Citoyens à ce sujet doit permettre à la Ville de développer et d'améliorer ses outils de communication en direction de l'ensemble de la jeunesse antonienne.

4 – RETOUR SUR LE PROJET D'ÉCHANGE LEWISHAM/ANTONY

Rapporteur : Freddy KORSAGA

Lors de la dernière séance plénière, la Commission Jumelage a présenté le projet d'échange entre le Conseil des Jeunes Citoyens et les jeunes élus de la Ville de Lewisham située dans la banlieue de Londres. Chaque Conseiller Jeune pouvait y participer. Suite à l'appel à volontaires, 14 se sont inscrits dans le projet.

Le Conseil des Jeunes Citoyens a donc accueilli les anglais du 27 au 30 avril dernier. Deux accompagnants étaient présents : Katie et Malcom, responsables du projet « Jeune Maire » de Lewisham ; et cinq jeunes élus, dont Jamel le jeune Maire actuel. Dès début avril, le groupe a travaillé avec la Coordinatrice du Conseil Jeunes Citoyens pour préparer ce séjour de quatre jours : définir le contenu de l'échange et élaborer le planning. Pour cela, trois réunions ont eu lieu dans le mois.

Pour le contenu, les Conseillers Jeunes ont souhaité connaître et comprendre le projet « Jeune Maire », équivalent du Conseil des Jeunes Citoyens à Lewisham. Ils ont également souhaité connaître la vie de ces jeunes : leurs cours, leurs activités, leurs loisirs, etc. Et ils ont également souhaité leur faire découvrir Antony et Paris. Ainsi, ils ont élaboré un planning incluant des séances de travail mais aussi des visites et des moments de détente.

Concernant les deux séances de travail, une a eu lieu le premier jour et avait pour objet : « présentation du projet « Jeune Maire » et du Conseil Jeunes Citoyens ». Pour cette occasion, les Conseillers Jeunes ont réalisé un Power Point présentant le dispositif. La deuxième séance de travail a eu lieu le troisième jour sous forme de table ronde et avait pour objet : « qu'est-ce qu'être jeune à Lewisham et à Antony ? ».

Ensuite, ils ont tenu compte de la proximité de la Ville avec Paris pour organiser des visites des institutions françaises telles que l'Assemblée Nationale, le Château de Versailles, ou encore des quartiers Montmartre et Saint Michel. Pour faire découvrir Antony, ils ont mis en place un rallye au cours duquel ils ont pu voir le CCAS, le parc Heller, ou la rue commerçante Auguste Mounié.

L'élaboration de ce planning a permis aux Conseillers Jeunes de se rendre compte des difficultés d'un projet de ce type. En effet, certaines idées d'activités ont été annulées pour diverses raisons : impossible de réserver, manque de budget ou météo défavorable.

Durant leur séjour, les anglais ont hébergé à l'École Centrale. Ce système leur permettait de venir à pied facilement au 11 ou à la gare d'Antony.

Pour finir leur séjour sur la Ville, les Conseillers Jeunes ont organisé une visite de la Mairie avec Cyril ADDA-HALIMI, suivi d'un pot de départ. Puis ils les ont raccompagnés à la gare.

Les jeunes gardent contacts avec par Facebook, et projettent de faire un Skype avant le retour à Lewisham prévu à l'automne. Les Conseillers Jeunes sont heureux de ce projet et d'avoir été acteurs de sa réalisation.

Lors de la prochaine séance plénière, le groupe présentera en détails le projet « Jeune Maire » et ses réflexions à ce sujet. Le voyage à Lewisham étant prévu à l'automne ils auront une meilleure connaissance du dispositif à ce moment.

Le Conseil des Jeunes Citoyens remercie Marie-Louise MARLET, Maire Adjointe chargée du jumelage, d'avoir permis la prise de contact avec les anglais. Il remercie la Commission Jumelage pour sa réactivité qui a permis que ce projet se concrétise.

Selon les conditions validées lors de la séance plénière précédente, les cinq conseillers jeunes désignés pour partir à Lewisham à l'automne ont été tirés au sort devant l'assemblée.

Partent à Lewisham les Conseillers Jeunes suivants : Claire LAUNOIS, Freddy KORSAGA, Axel PALIX, Maxime TRESCARTES et Dimitri VOULDOUKIS.

5 – COMMISSION CHARTE « VILLE/HANDICAP »

Rapporteur : Marie ROMMI

Remplacée par Olivier BETOUIGT

Mercredi 15 mai, Marie ROMMI a assisté à la Commission charte « Ville/Handicap » à laquelle le Conseil des Jeunes Citoyens est invité.

Cette commission existe depuis 1999 mais a été officialisée en 2001. Elle est organisée par Daniel MAURIAC, Coordinateur handicap au sein du Centre Communal d'Action Sociale. Elle est composée d'élus de la Ville, des services municipaux en lien avec les habitants comme le Service Culturel, la Direction de l'Éducation ou le Service Jeunesse. Il y a également les Services Techniques, la Direction de l'Aménagement Urbain et des associations antoniennes ou départementales travaillant sur la question du handicap (ex : l'APF - Association des Paralysés de France).

L'objectif de cette commission est d'aider la Ville et ses services à toujours penser, lorsqu'ils organisent des actions et montent des projets, aux répercussions sur les personnes en situation de handicap, quel qu'il soit, sur les séniors, ou encore sur les parents avec des poussettes. L'idée est que la Ville garde à l'esprit la notion d'accessibilité à tous. Par exemple,

si un centre de loisirs organise une sortie, elle doit être faisable par un enfant en fauteuil roulant. Si une conférence est organisée, il faut penser au parcours d'accès à la salle, à l'audio et à la lumière.

Ainsi, la commission vise à accompagner l'évolution des mentalités.

Quelques exemples de projets de sensibilisations organisés par la Ville et évoqués lors de cette commission :

- « Cap sur les loisirs » le 8 juin dernier.

L'objectif était de faire découvrir aux jeunes antoniens et leurs familles les différentes formes de handicap et de créer du lien entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées.

- Une sortie pour les personnes handicapées a aussi été organisée à Moret sur Loing, petite cité médiévale de 4 587 habitants, le 15 juin dernier.

- La Ville a également réfléchi à la manière d'associer les associations travaillant sur le handicap. Par exemple, elles ont donné leurs préconisations quant à la lisibilité des bornes historiques installées dans la Ville. Ce sont des plaques qui décrivent un lieu ou un personnage d'Antony. Suite à leurs préconisations, un travail a été fait sur la taille de la police d'écriture, la couleur, les contrastes, et elles ont été placées de manière à ce qu'une personne en fauteuil puisse les lire. L'inauguration de ces bornes s'est faite le jeudi 30 mai devant l'Église Saint Saturnin.

La commission a également exposé le rapport de l'année 2012. Il sera présenté au Conseil Municipal du 27 juin.

Le Conseil des Jeunes Citoyens remercie la Ville de l'inviter aux Commissions charte « Ville/Handicap » et entend participer activement à ces réunions à l'avenir.

6 – FESTIVAL DES BULLES DANS LA VILLE

Rapporteur : Julien CRÉSUS

Dans le cadre du Festival des Bulles dans la Ville, chaque année a lieu le concours des Bulles dans la Ville. Ce concours consiste à proposer une bande dessinée en dessin libre ou en

dessin imposé, c'est-à-dire pré-dessiné, sur un thème spécifique. Le thème de cette année était celui de l'anniversaire du fait des 10 ans d'existence du festival.

Le jury des "Bulles dans la Ville" a eu lieu le mercredi 29 mai à la médiathèque Anne Fontaine en présence d'un représentant de la bibliothèque d'Antony, du commerçant gérant "Le coin de la Bulle", d'une professeure de l'école Jean Trubert - Arc En Ciel et de la gagnante de l'année dernière et de deux Conseillers Jeunes.

Ces derniers ont dû désigner le gagnant du prix du Conseil des Jeunes Citoyens et donner leurs votes pour les autres prix du concours : le Grand Prix, le prix de la meilleure BD « dessin libre » et le prix de la meilleure BD « dessin imposé ». Ils ont également donné leurs votes pour les mentions attribuées aux BD ayant attirées l'attention du jury mais n'ayant pas été récompensées. Sur 90 planches, le jury avait présélectionné 10 planches pour faciliter le choix des Conseillers Jeunes. Ces derniers insistent sur la difficulté de les départager. Leur choix s'est porté sur une BD colorée et humoristique racontant l'histoire de jumelles destinées à un prince. Afin de l'avoir toutes les deux, elles vont faire appel à une sorcière pour n'être plus qu'une. Or le jour de leur rencontre avec le fameux prince, il s'avère qu'il y en a deux et qu'ils sont jumeaux.

Les prix ont été remis le samedi 1er juin à la médiathèque Anne Fontaine, en présence des autres membres du jury, d'autres professeurs d'Arc en Ciel, d'un auteur de Bande Dessinée, du Service Culturel et du public.

Le Conseil des Jeunes Citoyens est heureux de participer à ce jury car cela leur permet de montrer l'avis des jeunes dans ce concours de bande dessinée. Il remercie le Service Culturel de l'associer à cet évènement et continuera d'être présent l'année prochaine.

7 – FÊTE DE LA MUSIQUE

Rapporteur : Claire LAUNOIS

Suite à la désignation du jury pour la Fête de la Musique, lors de la précédente séance plénière, les Conseillers Jeunes ont fait la première réunion de présélection des groupes amateurs de musique le mercredi 15 mai avec Laure BROMET et Cindia MATOS du Service

Culturel, Stéphanie DIAS et Lucie POUPEAU du 11. Ils ont écouté les enregistrements des candidatures reçues, celles de Léa Tchéna, Lokkart, Clan B, Hit The Ground, Supernova, Subprime et Made In Chewam. Suite à cette écoute sur différents supports (CD, web, etc), ils ont décidé de rencontrer les groupes pour une écoute en live. Ainsi, le mercredi 22 mai, ils se sont retrouvés au studio Beauvallon pour l'audition. L'objectif était de cerner ce qu'ils voulaient que les jeunes puissent entendre le jour de la Fête de la Musique. La plupart des groupes ont répondu présents. Ceux qui étaient absents n'ont pas été pris. Le groupe MOC, déjà présent à la fête de la musique l'an dernier, s'est rajouté lors de cette deuxième étape. Le choix a été fait en prenant en compte les critères de chant, de goût, et le fait que cela puisse plaire à un large public. Ont été retenus : Léa Tchéna, MOC, Clan B, Hit The Ground et Lokkart.

Le dimanche 16 juin a eu lieu la Fête de la Musique à Antony. Huit Conseillers Jeunes étaient bénévoles lors de cette journée.

Le matin, ils ont aidé à installer le stand information du 11, avec une partie réservée au Conseil des Jeunes Citoyens, et le stand maquillage. Ils ont accompagné les groupes amateurs dans leur installation. Dès 13h30, la scène des groupes amateurs a commencé devant les pyramides. Malgré le peu de gens présents en début d'après-midi, le beau temps a ramené quelques curieux venus soutenir leurs amis ou tout simplement découvrir les groupes.

Durant l'après-midi, ils ont effectué plusieurs missions :

- Gestion des artistes des scènes de musique et de danse amateurs en proposant des boissons et de la nourriture.
- Dans le cadre de la prévention contre les risques auditifs dus à une musique trop forte, ils ont distribué des bouchons d'oreilles aux adultes et enfants. Ils en ont distribués jusqu'au dernier groupe amateur qui a rassemblé beaucoup de spectateurs.
- Ils ont également été à la rencontre des jeunes pour faire connaître le Conseil des Jeunes Citoyens et le 11 - Espace jeunes. Ils ont constaté avec un peu de déception que les jeunes antoniens étaient moins réceptifs à leur intervention que les non antoniens. Ils ont distribué des bulletins d'inscription pour le renouvellement du Conseil des Jeunes à la rentrée.

La faible présence de jeunes dans l'après-midi a été remarquée, cette dernière due à la préparation du bac qui commençait le lendemain.

À 18h, ils ont aidé à ranger les stands et les groupes amateurs sont partis. Le stand maquillage est resté plus longtemps, car il a eu beaucoup de succès auprès des enfants et de leurs parents tout l'après-midi.

Vers 19h30, les Conseillers Jeunes ont mangé avec quelques personnes du staff, avant de retrouver leurs amis pour assister au concert des BB Brunes. À 20h45, les BB Brunes sont arrivés et les premiers accords de guitare ont résonné dans le parc. Le concert s'est bien déroulé. À la fin du concert, ils ont pu rejoindre les coulisses pour rencontrer le groupe. Ils ont pu avoir des autographes et faire des photos. Les BB Brunes étaient accessibles avec toutes les personnes présentes.

Le Conseil des Jeunes Citoyens remercie le Service Culturel pour son organisation et la possibilité qu'il donne aux Conseillers Jeunes de participer à cet évènement. Il souhaite vivement continuer de participer à la Fête de la Musique.

Intervention

Suite à la question d'un Conseiller Jeune, Monsieur le Maire précise que selon les chiffres de la police, 11 000 personnes étaient présentes au Parc Heller lors de cet évènement.

oOo

❧ PROPOSITIONS DE PROJET ❧

Trois idées de projets sont soumises à l'approbation du Conseil des Jeunes Citoyens. Si les projets sont approuvés, leur faisabilité et leur mise en place sont ensuite étudiées. En cas, d'improbation, le projet est abandonné.

❖ « Reconnais le CJC »

Rapporteur : Pauline MALATESTA

Cette proposition découle du constat suivant :

- Lors d'évènements ou de réunions de la Ville où les Conseillers Jeunes sont présents, ils ne sont pas identifiés par les élus municipaux, les agents de la Ville et les habitants, surtout après les renouvellements.

Ainsi, les référents du projet proposent à l'ensemble du Conseil des Jeunes Citoyens de créer un polo à manches longues au couleur du 11, c'est-à-dire framboise, et portant les logos de la Ville et du Conseil des Jeunes Citoyens. Ce signe distinctif serait porté par tous les Conseillers Jeunes lors des évènements organisés par la Ville

Échanges à l'issue de la présentation

Cyril ADDA-HALIMI félicite cette initiative et ajoute que cette action permettra également à tous les jeunes de la Ville de venir directement parler aux Conseillers Jeunes lorsqu'ils les verront.

Jean-Yves LE BOURHIS confirme l'intérêt de ce projet en illustrant son propos avec la Fête de la Musique. Les tee-shirts « Staff Fête de la Musique » portés par les Conseillers Jeunes permettaient de les rendre visibles sur le site.

Vote du Conseil des Jeunes Citoyens

Le Conseil des Jeunes Citoyens approuve à l'unanimité la mise en place de ce projet.

❖ « La boîte à idée des jeunes »

Rapporteur : Éloïse CHAMALET

Les Conseillers Jeunes conscients de leur rôle représentatif de la jeunesse antonienne au sein du Conseil des Jeunes Citoyens, souhaitent mettre en place des outils de communication permettant de connaître les remarques, envies et idées des jeunes sur la Ville.

Ainsi, les référents du projet proposent la mise en place d'une boîte à idée dans les établissements scolaires (collèges et lycées), au 11 – Espace Jeunes et dans les structures ayant une forte fréquentation de ce public (ex : médiathèque).

Afin d'émettre leurs idées, les jeunes rempliraient un formulaire permettant de connaître le profil de l'émetteur (âge et établissement).

Les formulaires seraient relevés tous les mois par les Conseillers Jeunes et étudiés par ces derniers pour alimenter leurs interventions et propositions de projets au sein du Conseil des Jeunes Citoyens.

Un bilan serait fait en juin 2014 pour évaluer l'impact de cette action.

Échanges à l'issue de la présentation

Les élus municipaux présents félicitent une fois de plus l'initiative des Conseillers Jeunes et son adéquation avec leur rôle.

Cyril ADDA-HALIMI encourage ce projet et indique au jeune les possibilités de le développer en réfléchissant à la création d'une boîte mail destinée aux jeunes. Le Conseil des Jeunes Citoyens ne doit pas hésiter à s'appuyer sur les outils technologiques disponibles.

Vote du Conseil des Jeunes Citoyens

Le Conseil des Jeunes Citoyens approuve à l'unanimité la mise en place de ce projet.

❖ « **Boutique solidaire** »

Rapporteur : Eleanor BATILLIET

Deux Conseillers Jeunes proposent un projet d'aide à la création d'une boutique solidaire sur Antony. Ce projet pourrait être porté par la Commission Solidarité

Au sein de cette boutique serait vendus à moindre prix des objets de seconde main et donnés par la population.

Ce projet répond à plusieurs objectifs :

- Favoriser le pouvoir d'achat des ménages
- Créer du lien social
- Améliorer le recyclage des objets
- Aider les personnes en difficulté

Échanges à l'issue de la présentation

Monsieur le Maire propose aux Conseillers Jeunes de rencontrer les associations de la Ville pour connaître les actions de ce type déjà existantes.

Avant la séance plénière, Eleanor BATILLIET, une Conseillère Jeunes, a eu l'occasion de rencontrer Hassika MOKRANI, Responsable du Pôle Solidarité au CCAS et Émilie AUDUBERT, Directrice du CCAS. Si le Conseil des Jeunes Citoyens approuve ce projet, elles seront prêtes à accompagner les Conseillers Jeunes dans leur prise de contact et leur rencontre avec les associations de la Ville.

Vote du Conseil des Jeunes Citoyens

Le Conseil des Jeunes Citoyens approuve à l'unanimité la mise en place de ce projet.

oOo

❧ QUESTIONS AUX ÉLUS ❧

Ce temps est réservé à l'échange entre les Conseillers Jeunes et les élus de la Ville. Chacun peut interroger une personne de l'assemblée sur un sujet relatif aux projets du Conseil des Jeunes Citoyens, de la Ville ou poser des questions plus générales concernant la vie de la cité.

Question 1 :

Freddy KORSAGA, Conseiller Jeune :

« Lors de notre rencontre avec les jeunes élus de Lewisham, nous avons appris que ces derniers disposaient d'un budget défini en début de mandat. Monsieur le Maire, que pensez-vous de ce fonctionnement et de l'éventualité de l'appliquer au CJC d'Antony ? ».

Monsieur le Maire :

Jusqu'à présent le Conseil des Jeunes Citoyens n'avait pas manifesté le souhait d'obtenir un budget propre puisque les actions menées (ex : la « journée vélo » ou la Fête de la Musique) sont réalisées en collaboration avec le Service Culturel et ont toujours pu se concrétiser. Cependant, cette possibilité peut être envisagée.

Monsieur le Maire est ouvert à la discussion sur le sujet et propose d'en rediscuter lors de la prochaine Séance Plénière. Aussi, il demande aux Conseillers Jeunes de se renseigner plus précisément sur le montant de l'enveloppe octroyée à Lewisham et aux dépenses auxquelles elle correspond.

Question 2 :

Pauline MALATESTA, Conseillère Jeune :

« Pour quelles raisons des gros pots de fleurs ont été installés sur la place de la gare ? ».

Monsieur le Maire :

« Cela m'a échappé. Je vais me renseigner ».

Après renseignement, cette initiative vient du Service des Espaces Verts qui a fait beaucoup d'efforts cette année pour améliorer le fleurissement de la Ville, avec notamment des fleurs naturelles et sauvages.

Question 3 :

Axel PALIX, Conseiller Jeune du lycée professionnel Théodore MONOD :

Chaque année, les élèves de la filière « accueil » sont sollicités pour participer à la Foire au fromage et au vin. Le Conseiller Jeune exprime les remarques des jeunes participants à cet évènement auprès des élus municipaux présents et de l'ensemble de l'assemblée. Les jeunes constatent et déplorent un manque d'accompagnement lors de cette manifestation. Ils sont déployés sans consignes ni informations sur le déroulement et leur rôle durant la journée. Ils ont le sentiment de ne pas être estimés. Leur prise en charge va-t-elle être améliorée lors des prochaines dates ?

Élus municipaux :

Ils s'engagent à se renseigner pour en savoir plus sur les modalités de la prise en charge des jeunes du lycée Théodore MONOD pendant l'évènement et de communiquer les remarques ci-dessus dans le but que cela ne se reproduise pas.

Question 4 :

Claire LAUNOIS :

« Est-il possible que le Conseil des Jeunes Citoyens tienne un stand d'information à la Foire au fromage et au vin ? ». Cet évènement rassemble du monde, les Conseillers Jeunes estiment qu'ils pourront augmenter la connaissance des habitants du Conseil des Jeunes Citoyens par son biais.

Monsieur le Maire :

À priori, cela ne devrait pas poser de problème. Il faut voir avec l'organisation de la Foire. Cependant, il remarque que la « Rentrée s'active » a lieu le week-end d'avant, le 8 septembre. Les Conseillers Jeunes pourraient tenir un stand à ce moment avec le 11 – Espace Jeunes. Il y passe beaucoup de monde et des jeunes qui cherchent précisément des activités pour la nouvelle saison.

Clôture de la séance à 21h00